

Chauffage au bois bûche

Préservons la qualité de notre air en adoptant les bonnes pratiques !

Campagne de sensibilisation 2019-2020



Sommaire

1. **Le bois bûche, un combustible de choix dans nos foyers**
2. **La maîtrise du feu**
 - Des conseils pour une utilisation efficace et responsable de son chauffage au bois
 - Des outils pour sensibiliser et informer
 - Les grandes nouveautés de cette 4^e édition
3. **Energie durable et préservation de la qualité de l'air...**
agir à son échelle, c'est possible !
4. **Que retenir ?** Le bois bûche : économique, pratique et peu polluant
5. **En savoir plus**
 - Les ambassadeurs de la campagne
 - Contacts



Le bois bûche, un combustible de choix dans nos foyers

Quelques chiffres



Le saviez-vous ?

Sur 10 ménages wallons qui consomment du bois* comme combustible chez eux, 8 ménages consomment du bois bûche !

On estime que la consommation totale de bois-énergie des ménages wallons se répartit comme suit :

80 % de bois bûche

18 % de pellets

2 % d'autres bois (ex. : plaquettes de bois)

Source : PanoraBois Wallonie – Edition 2019.

* toutes formes confondues.



La Maîtrise du Feu

Des conseils concrets et à la portée de tous pour une utilisation efficace et responsable de son chauffage au bois



*Découvrez
les conseils
en scannant
le code !*

Se chauffer au bois bûche, OUI, mais pas n'importe comment !

« **La maîtrise du feu** » : une campagne de sensibilisation pour une utilisation optimale de son chauffage au bois grâce à des conseils utiles et concrets.

Pour être économique, sain et peu polluant, le chauffage au bois doit être mis en œuvre dans de bonnes conditions : choix du matériel, sélection du bois, alimentation du foyer, entretien...

Objectifs :

- **augmenter l'efficacité** de la combustion ;
- **réduire les émissions de particules fines** et autres polluants atmosphériques.

→ Suivez le [guide des conseils](#) !





Cœur de cible :

Le particulier utilisant un système de chauffage local alimenté au bois bûche comme chauffage principal ou d'appoint.

Cible secondaire :

Le futur utilisateur de ce type de chauffage et le citoyen en général.

3 outils pour s'informer

→ Le site lamaitriedufeu.be

Pour parcourir les conseils pratiques, tester « sa maîtrise du feu », suivre les actualités de la campagne et participer à ses concours.

→ Le livret (FR et DE)

Pour véhiculer les conseils et les diffuser à vos connaissances, un support : le livret disponible sur demande en version française et allemande.

→ La page [Facebook](#)

Pour suivre quotidiennement les dernières actualités de la campagne.

F

Nouveauté :
vous pourrez
également y
visionner tous
nos tutos en
vidéos !



Les nouveautés de cette 4^e édition

- 2 concours grand public accessibles via www.lamaitriedufeu.be
- Des capsules vidéo et tutoriels d'information, en français et en allemand , disponibles sur la page Facebook et le site internet de la campagne
- Le livret de conseils diffusés gratuitement lors des grands salons dédiés à l'énergie, la construction, la rénovation
- Des partenariats avec des magazines et revues spécialisées



→ Intéressé(s) ? [Contactez-nous !](#)

Les nouveautés de cette 4e édition

Des partenariats spécifiques

- Avec les secteurs bois-énergie et environnement-santé
- Avec les grands salons thématiques tels que Énergies+Construction, Energie et Habitat, Batimoi, Batibouw, Bois & Habitat...

Des conférences et formations

Parmi nos actions : une formation ouverte à destination du secteur sera organisée en 2020. Elle visera principalement les installateurs de poêles, les conseillers énergie, les Guichets Energie / Tuteurs Energie / Espaces Wallonie, les communes ou les CPAS.

*Oyez oyez braves
partenaires !*

*Concerné(s) par notre
campagne ?
Besoin d'outils pour
conseiller vos clients ?
Alors, **contactez-nous** sans
tarder et devenez, vous
aussi, notre ambassadeur !*



Politiques climatiques et énergétiques

Cette campagne s'inscrit dans un contexte plus large de lutte contre le changement climatique et de mise en œuvre du Plan Air-Climat-Energie (PACE) par la Wallonie.

La volonté commune des partenaires est de montrer qu'à son échelle, le citoyen peut devenir moins énergivore, et qu'il peut – lui aussi – participer à l'amélioration de la qualité de l'air.



Energie durable et préservation de la qualité de l'air...

Agir à son échelle,
c'est possible !



Le bois, un combustible renouvelable et neutre en CO₂

Depuis toujours le bois occupe une place de choix dans nos foyers. C'est par le phénomène de combustion qu'il se transforme en énergie avec, si certaines conditions sont respectées, un bilan carbone neutre.

Sa **combustion** est considérée comme **neutre en CO₂**. Pourquoi ? Car le CO₂ émis durant la combustion correspond au CO₂ capté par l'arbre lors de sa croissance.

Toutefois, pour que ça soit effectif, il faut que certaines conditions soient respectées :

- que le bois utilisé soit issu de forêts gérées durablement, d'où l'intérêt d'utiliser du bois certifié ;
- que les émissions de CO₂ liées aux opérations d'abattage, transport et transformation soient réduites au maximum, d'où l'intérêt d'utiliser du bois local.

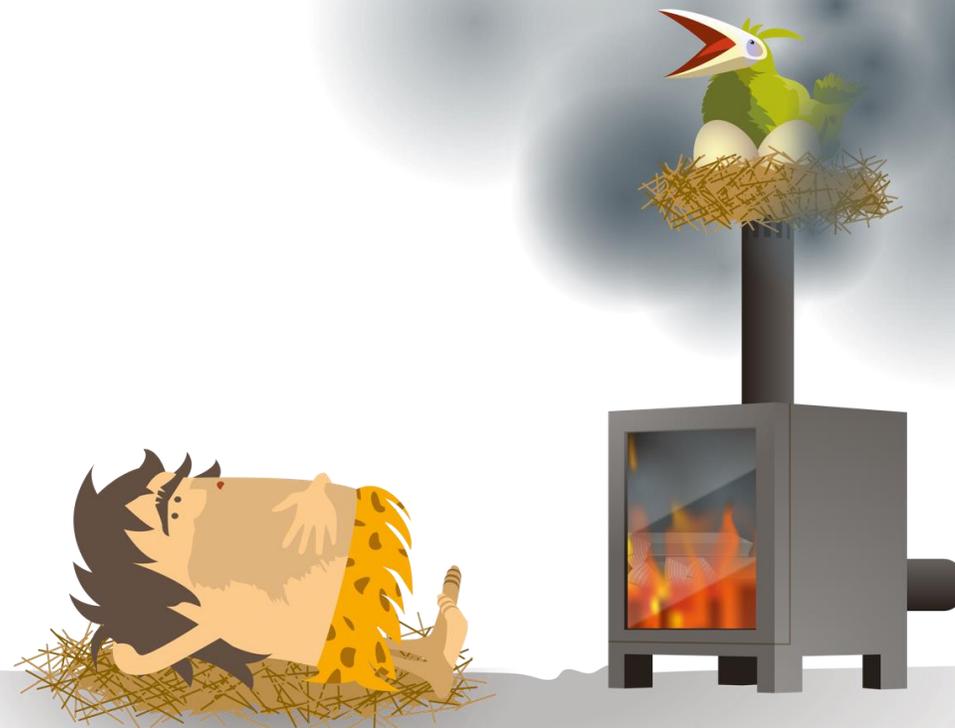


Qu'est-ce qu'une combustion propre ?

- Ne produit **presque pas de cendres** : environ 3 % de la masse de bois
- Ne produit **pas de fumées** (hormis la phase d'allumage et d'extinction)
- Ne produit **pas d'odeur** perceptible
- Ne produit **pas d'encrassement excessif** de l'appareil

Pour éviter une mauvaise combustion*, appliquez chez vous les bonnes pratiques www.lamaitriedufeu.be !

* Par mauvaise combustion, on entend : l'usage de bois humide, une technologie de chauffage dépassée, un mauvais entretien de sa cheminée, une mauvaise évacuation des fumées...



Du bon air, svp !

Dans le cadre de cette campagne, les partenaires sensibiliseront notamment les citoyens lors des « pics de pollution » et pics liés aux particules fines. Ceci, afin de préserver la santé des citoyens et de l'environnement.

A ce titre, lors de pics de pollution, le Gouvernement wallon invite la population à restreindre l'utilisation de combustibles solides lorsqu'un mode de chauffage alternatif est disponible.



Que retenir ?

Le bois bûche :
économique, pratique
et peu polluant !



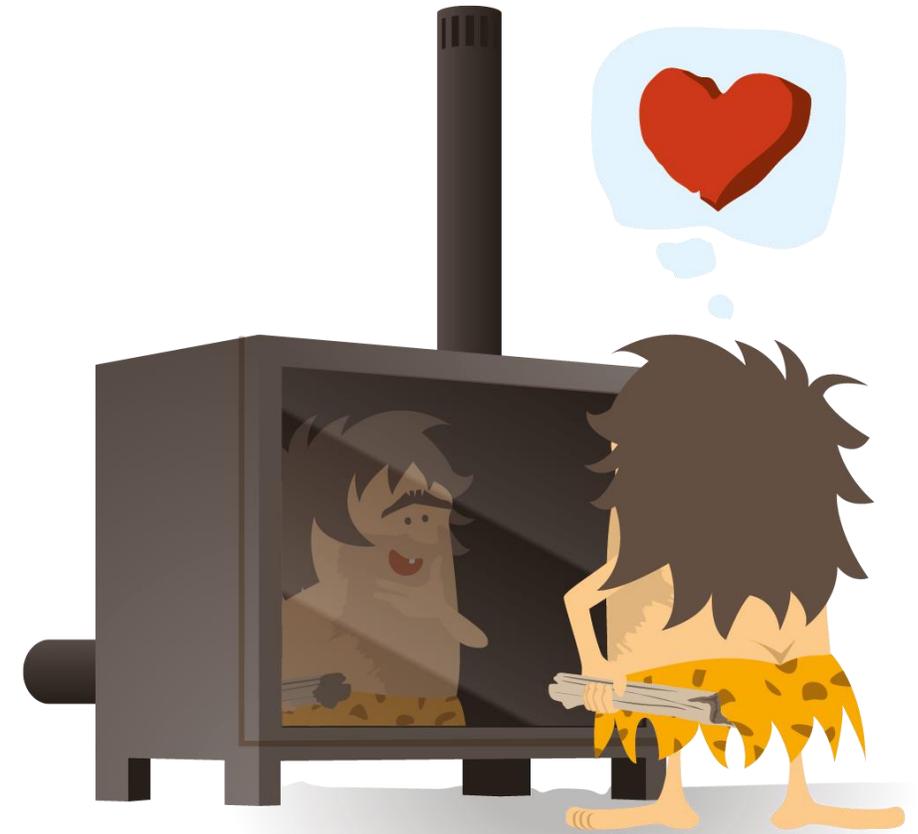
Des possibilités multiples pour chauffer votre maison !

Le secteur du bois-énergie a fortement évolué : on trouve différents combustibles bois et les avancées technologiques ont permis l'apparition de systèmes de chauffage au bois performants, pratiques et faciles d'utilisation.

- Les bûches : ± 80 % de la consommation totale de bois-énergie des ménages wallons (chauffage résidentiel)
- Les pellets ou granulés de bois
- Les briquettes
- Les plaquettes ou bois déchiqueté (« wood chips »)

Vous souhaitez en savoir plus sur le sujet ?

Vous prévoyez une conférence sur le propos pour l'un de vos évènements ?



→ [Contactez ValBiom.](#)

Le bois bûche, chouchou des wallons

ECONOMIQUE

- Prix d'achat abordable et plus stable que celui des combustibles fossiles
- Maintien et développement d'une activité économique difficilement délocalisable
- Développement d'un savoir-faire local (engineering, production et distribution de combustible, fabrication d'appareils)
- Valorisation de coproduits des industriels du bois à l'échelle locale
- Diminution de la dépendance énergétique du pays et diversification de l'approvisionnement en énergie



Le bois bûche, chouchou des wallons

PRATIQUE

- Confort d'usage grâce aux équipements de chauffage à bois de dernières générations (rendement et autonomie)
- Utilisation comme chauffage d'appoint à l'entre-saison, voire chauffage principal dans une habitation bien isolée

PEU POLLUANT

- Combustible neutre du point de vue du cycle du CO₂ (gaz à effet de serre)
- Filières de transports plus courtes et stockage nettement moins dangereux (comparativement à d'autres combustibles)
- Economie de matières premières non renouvelables

En savoir plus...



Les ambassadeurs de la campagne

Les ambassadeurs « La maîtrise du feu » sensibilisent de manière proactive leurs clients et/ou leur communauté.

Ils sont conseillers énergie, fédérations / associations (ex. : FEBHEL, Bioenergy Europe...), (re)vendeurs et/ou installateurs de poêles spécialisés (ex. : Stûv, Cheminées Liégeois, grands magasins...), communes, CPAS...

Chaque année, de plus en plus de représentants du secteur « bois-énergie » deviennent « ambassadeurs ».



→ Envie de devenir ambassadeur ? [Complétez le formulaire en ligne !](#)

Contact

ValBiom asbl – Coordinateur de la campagne

Lauranne Debatty

l.debatty@valbiom.be

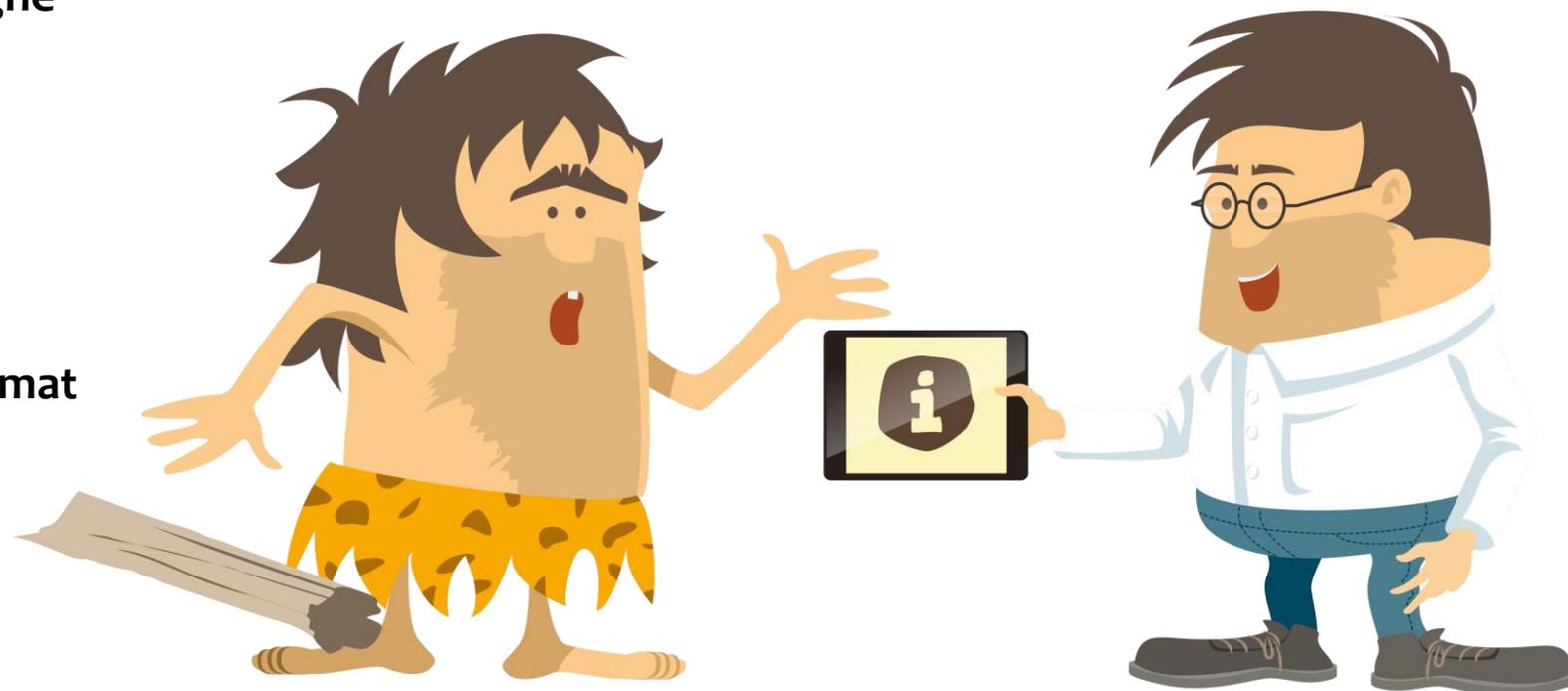
081 87 58 86 – 0484 618 311

AwAC – Agence wallonne de l’Air et du Climat

Julien Hoyaux

081 33 59 41

julien.hoyaux@spw.wallonie.be



www.lamaitriedufeu.be

Une initiative de :

